**Belgian Disability Forum asbl (BDF)**

**Assemblée générale du 16 mars 2023**

## (Le rapport original a été rédigé en néerlandais. La version française a été traduite avec DeepL.)

## Présents

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| DE SMET | Emilie | **Altéo asbl** | **1** |
| LONOBILE | Gaetano | **Altéo asbl** | **1** |
| TREMOUROUX | Marc | **Altéo asbl** | **1** |
| BURNOTTE | Jocelyne | **AP³ asbl** | **2** |
| GODIN | Axel | **AP³ asbl** | **2** |
| MARLIERE | Gisèle | **ASPH asbl** | **3** |
| PAULUS | Maï | **ASPH asbl** | **3** |
| LE SCHEPPER | Mélanie | **ASPH asbl** | **3** |
| AELBRECHT | Charlotte | **Dito asbl** | **4** |
| VERSTRAETE | Filip | **Doof Vlaanderen vzw** | **5** |
| DEVALET | Marie-Florence | **FFSB asbl** | **6** |
| AGONI | Cinzia | **Les Briques du GAMP** | **7** |
| ELIANO | Anima | **Solidaris** | **8** |
| DABEUX | Thomas | **Inclusion asbl** | **9** |
| BOGARTS | Gilles | **Le Silex asbl** | **10** |
| MENKE | Thibauld | **Les Briques du GAMP asbl** | **11** |
| WILMET | Eric | **Solidaris** | **12** |

## Procurations

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| SCHLEMBACH | Peter | Kleines Forum | **ALTEO** | Geldig | **13** |
| MATHIEU | Angelo | CAWaB asbl | **INCLUSION asbl** | Geldig | **14** |
| DE SMET | Patrick | AHVH asbl | **Belgisch MS-Liga** | Ongeldig |  |
| BAEYENS | Ann | LCM-ANMC | **KVG** | Ongeldig |  |
| VAN DER STRAETEN WAILLET | Charles | Belgisch MS-Liga | **ALTEO** | Ongeldig |  |

## Excusés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MESSAOUDI | Ouiam | **ASPH asbl** |
| COOLS | Manon | **ASPH asbl** |
| VERDICKT | Bart | **Brailleliga vzw - Ligue Braille asbl** |
| NIESTEN | Reinhart | **Dito vzw** |
| VAN DE WIEL | Lien | **KVG vzw** |
| BAEYENS | Ann | **LCM - ANMC** |
| VERHAMME | Alexandre | **LCM - ANMC** |
| DESCHAMPS | Yvan | **NVSM - UNMS** |
| ENGELEN | Marieken | **NVSM - UNMS** |
| VAN HOOREBEKE | Tiina | **Doof Vlaanderen vzw** |
| MESSAOUDI | Ouiam | **ASPH asbl** |
| COOLS | Manon | **ASPH asbl** |
| VERDICKT | Bart | **Brailleliga asbl - Ligue Braille asbl** |
| NIESTEN | Reinhart | **Dito asbl** |
| VAN DE WIEL | Lien | **KVG asbl** |
| BAEYENS | Ann | **LCM - ANMC** |
| VERHAMME | Alexandre | **LCM - ANMC** |
| DESCHAMPS | Yvan | **NVSM - UNMS** |
| ENGELEN | Marieken | **NVSM - UNMS** |
| VAN HOOREBEKE | Tiina | **Doof Vlaanderen vzw** |

**Secrétariat**

Véronique Duchenne, Olivier Magritte, Marjorie Berlanger, Celie Huybens et Natallia Mastsepan.

La réunion se déroule à la FINTO.

En l'absence de Pierre Gyselinck, président, Gisèle Marlière dirige la réunion. Elle constate que le quorum est atteint : **14 des 18** organisations membres sont présentes ou valablement représentées. Elle déclare l'assemblée générale ouverte.

## Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2023

### Approbation du procès-verbal de l'AG du 17 mars 2022

Le rapport est approuvé.

### 2. Membres : adhésion et démission 2023

L’organe d’administration a reçu une demande d'inscription de *Alzheimer Liga Vlaanderen*. Elle sera représentée par Rudy Poedts qui se présentera et présentera l'organisation.

Un film est diffusé.

Rudy Poedts explique le clip : *vzw Alzheimer Liga Vlaanderen* est membre de la *Ligue européenne Alzheimer*.

Emilie De Smet : dit qu'il s'agit d'une candidature intéressante.

Gisèle Marlière : partage les propos tenus. C'est un atout pour le BDF. Souhaite que vzw *Alzheimer Liga Vlaanderen* soit également un stimulant pour ses homologues wallons.

*Vzw Alzheimer Liga Vlaanderen* est approuvée à l'unanimité en tant que nouveau membre.

### 3. Présentation du rapport d'activité 2022

Gisèle Marlière présente le rapport d'activité.

* + 1. Introduction
    2. UNCRPD
       1. Le BDF recueille des informations et prépare des commentaires/fiches en tant qu’organisation représentative des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'un travail continu tout au long de l'année pour se tenir au courant de la politique. Le BDF souhaiterait bénéficier d'un soutien financier pour présenter son rapport alternatif à Genève en 2024.
       2. La 15ème Conférence des États parties à la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes en situation de handicap s'est déroulée en ligne du 14 au 16 juin 2022.
       3. Droits de l'homme : plusieurs rapports ont été préparés sur la base des éléments recueillis dans le cadre du processus de l'UNCRPD : convention EDCAW, suivi des travaux du rapporteur spécial des Nations unies, coopération avec UNIA.
    3. Objectifs de développement durable (SDGs)
       1. Participation au Conseil fédéral du développement durable (CFDD) en tant qu'observateur : AG et groupes de travail. Au cours de l'année 2022, c'est Mélanie De Schepper (ASPH) qui y a représenté le BDF.
       2. Participation active duBDF au Forum SDG, 5 octobre 2022 : Le BDF a eu l'opportunité d'organiser un atelier sur le thème "SDG et handicap".

L'atelier était basé sur l'utilisation dynamique des vidéos "SDG et handicap" : les vidéos ont été utilisées pour initier un échange entre les participants et deux témoins : Gérard Sylvestre et Reinhart Niesten.

* + 1. Libre circulation et accessibilité en Europe
       1. *Carte européenne de handicap (EDC)* : le BDF continue de suivre de près le processus d'élargissement.
       2. *Loi européenne sur l'accessibilité (EAA)* : le BDF n'est pas satisfait de la transposition minimaliste de la directive. Le travail n'est donc pas terminé.
       3. Accessibilité numérique : de nombreuses personnes en situation de handicap rencontrent des problèmes d'accessibilité numérique.
       4. Électrification de la mobilité : l'écologie est importante, nous partageons la responsabilité de la durabilité. Cependant, notre public cible est confronté à des problèmes. Il s'agit notamment de difficultés financières.
    2. Présidence belge du Conseil de l'UE (premier semestre 2024) :  
        Deux questions clés : l'accessibilité et la mobilité avec l'EDC et l'accès à l'emploi.
    3. Guerre en Ukraine et personnes en situation de handicap : le BDF a activement suivi avec le Premier ministre les demandes d’EDF pour qu'une grande attention soit portée à la condition des personnes en situation de handicap dans ces circonstances difficiles et à un processus de reconstruction accessible et efficace.
    4. Participation aux instances d’EDF : en effet, le BDF a parfois des points de vue spécifiques. Il est important de les partager. Le secrétariat prépare toujours nos documents.
    5. Coopération avec les conseils consultatifs : à l'initiative du BDF, les conseils consultatifs existants se réunissent régulièrement de manière informelle au sein de la "plate-forme des conseils consultatifs".
    6. Organisation interne du BDF : l'organe d’administration souhaite proposer des AG multiples et plus régulières afin d'avoir plus d'interaction. Actuellement, l'interaction semble insuffisante.
    7. Communication - Sensibilisation : Frederik Van de Perre est la force invisible derrière notre site Internet.

#### Discussion

Le Dr. Wilmet s'interroge sur les causes de l'augmentation du nombre de visiteurs sur le site Internet du BDF en 2019.

Véronique Duchenne explique qu'il s'agissait de l'année du rapport alternatif du BDF au Comité des Nations unies et de l'année des élections. Il est fort probable qu'il en sera de même en 2024.

Filip Verstraete pointe trois éléments :

1. Le nouveau site Internet de l'EDC. Celui-ci est attrayant et contient une vidéo traduite en langue des signes. Malheureusement, celle-ci dure 7 minutes et parle de différents sujets. Il est difficile de retrouver les informations. Mieux vaut s'en souvenir pour plus tard.

Véronique Duchenne : le site de l'EDC n'est pas géré par le BDF. Il est intéressant que vous souleviez ce point, car ce matin même, il y a eu une discussion sur le site web de la DG HAN.

1. Guerre en Ukraine et plan d'action : Doof Vlaanderen a connu une année difficile car nous avons beaucoup travaillé pour +/- 150 réfugiés ukrainiens sourds. Ils nous ont été envoyés par tout le monde pour l'accessibilité, mais nous ne faisons pas de conseil individuel. De plus, ces réfugiés sourds étaient dispersés dans toute la Flandre. Il était donc très difficile de leur apporter un peu d'aide. Demande au BDF d'aborder ce problème dans son plan d'action.
2. Un taux d'emploi anormalement bas en Belgique par rapport aux autres pays de l'Union européenne (voir p.9). Est-ce vrai pour l’ensemble de la Belgique ?

Véronique Duchenne : Cela couvre toute la Belgique. Il y a une communication régulière à ce sujet avec la ministre. Elle travaille actuellement à la refonte des quotas d'emploi dans le secteur public. Mais dans le secteur privé, nous travaillons souvent à la responsabilisation des entreprises. Depuis 15 ans, le gouvernement promet de faire quelque chose. Il devrait y avoir une approche plus stricte pour améliorer les chiffres.

Gisèle Marlière : nous sommes tout à fait d'accord. D'une part, nous intervenons au niveau de l'UE par l'intermédiaire du BDF. D'autre part, nous intervenons par l'intermédiaire du CSNPH au niveau belge.

Gaetano Lonobile : les quotas doivent être uniformes et respectés.

Gisèle Marlière : prend en compte ces commentaires pour le plan d'action.

Cynthia Agoni : des sanctions sont-elles prévues ?

Gisèle Marlière : c'est aussi pour le plan d'action.

### 4. Approbation du rapport d'activité

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité.

### 5. Présentation des comptes 2022

Marc Trémouroux présente les comptes 2022.

* Principaux coûts : cotisation annuelle à EDF (8000 EUR).
* Réunions (1220 EUR).
* Remboursement des frais de déplacement par EDF (1 200 EUR).
* Le résultat est positif.

Filip Verstraete : les frais d'interprétation lors des réunions sont-ils comptabilisés ici ou payés par le gouvernement ?

Olivier Magritte : ces frais ne sont pas repris dans les comptes du BDF car nous essayons toujours d'obtenir l'intervention du gouvernement.

Filip Verstraete : a envoyé il y a peu des courriels concernant les coûts d'interprétation pour le Parlement européen des personnes en situation de handicap en mai.... Cela ne peut-il pas se faire par l'intermédiaire du gouvernement ?

OME : le gouvernement belge ne peut pas intervenir à ce niveau (Parlement européen). Nous avons demandé aux parlementaires européens belges d'intervenir dans les coûts, mais nous n'avons pas eu de réponses utiles.

Filip Verstraete : Il est intéressant de savoir que ces coûts seront remboursés à l'avenir.

Gisèle Marlière : Nous continuons à demander, bien sûr, mais demander n'est pas une garantie d'obtenir.

### 6. Présentation du rapport du commissaire aux comptes 2022

Raymond Philippart donne lecture de son rapport positif en tant que commissaire aux comptes.

### 7. Approbation des comptes 2022

L'assemblée générale approuve les comptes à l'unanimité.

### 8. Décharge du commissaire aux comptes

L'assemblée générale accorde à l'unanimité la décharge au commissaire aux comptes.

### 9. Décharge aux administrateurs

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité.

### 10. Présentation du plan d'action 2023

L'OME propose le plan d'action 2023.

**UNCRPD** : le Comité des Nations unies a pris du retard. Le dialogue constructif n'aura presque certainement pas lieu avant la seconde moitié de 2024.

**Conférence des États parties en juin 2023** : nous espérons continuer à travailler de manière constructive avec la délégation belge. Nous sommes prêts à faire partie de la délégation pour montrer que nous, la société civile, sommes d'accord avec ce qui est proclamé.

**Commentaires généraux** : ils visent à interpréter les articles de l'UNCRPD. Le BDF transmet les commentaires au Comité des Nations Unies. Nous essayons de consulter nos membres sur cette réponse.

Seule une observation générale sur l'article 11 de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes en situation de handicap est prévue cette année. La note du BDF a été transmise et l'observation générale est en cours de discussion.

**Autres instruments internationaux** : CSW67 - Le BDF a déjà transmis des commentaires sur la situation en Belgique concernant les droits des femmes et la situation des femmes handicapées en Belgique. L'accent a été mis sur l'accessibilité numérique, entre autres.

**Présidence belge du Conseil de l'UE** : le programme belge est encore en cours de préparation, mais le BDF travaille déjà pour assurer un suivi adéquat de l'EDC, de l'accessibilité numérique, du suivi du paquet sur l'emploi des personnes en situation de handicap et du non-respect des quotas d'emploi,...

**Parlement européen des personnes en situation de handicap** : la Belgique dispose d'une délégation de 21 personnes. L’EDF nous a demandé d'ajouter des ONG internationales à la délégation. Nous avons transmis la composition.

La délégation disposera d'un temps de parole de 1 à 3 minutes.

Une réunion sera organisée en avril entre les participants pour traiter ensemble la déclaration de la délégation belge et choisir un orateur. Une date qui convient à la majorité sera fixée.

**Préparation des élections européennes** : comme chaque fois, le BDF publiera un mémorandum. Celui-ci est en cours de préparation. Aujourd'hui, nous discuterons des axes importants que vous souhaiteriez voir figurer dans le mémorandum. Il y aura une autre réunion à la fin de l'été pour finaliser le mémorandum d'ici septembre et l'envoyer aux différents partis.

**Stratégie de l'Union européenne en faveur des personnes en situation de handicap** : la stratégie est valable jusqu'en 2030. Le BDF assure le suivi de la stratégie en collaboration avec l’EDF.

**Semestre européen** : un processus important que le BDF tente de suivre. Chaque année, la Commission européenne émet des recommandations aux Etats membres concernant leurs politiques économiques et fiscales.

**Accessibilité** : 3 axes :

1. EAA – Le BDF s'efforce de sensibiliser les politiques et de continuer à communiquer sur les questions de transposition.
2. EDC - La présidence espagnole devrait normalement terminer sa tentative, si elle échoue, ce sera au tour de la présidence belge. Une consultation publique de la Commission européenne est actuellement en cours. Malheureusement, elle est très mal rédigée.
3. Développements technologiques : plus la technologie se développe rapidement, moins il y a de personnes capables de la suivre. Ainsi, la fracture numérique s'accroît. Le BDF continuera à s'exprimer sur cette question.

**Développement durable** : ce thème a déjà été abordé par GM lors de la présentation de son rapport d'activité 2022.

**Participation au EDF** : c'est à ce niveau qu'il faut agir pour que tout se passe bien. Depuis juin 2022, le BDF est représenté au sein de l’EDF par Bart Verdickt. Charlotte Aelbrecht a été élue au Comité des Jeunes de l’EDF.

Discussion :

Filip Verstraete : dans le cadre de la Présidence européenne du Conseil de l'UE, une conférence de deux jours sur le handicap est prévue. Qui l'organise ?

Véronique Duchenne : Il s'agit d'un événement politique. Le BDF sera consulté. Le thème le plus probable sera l’EDC, mais tout dépend de la présidence espagnole.

Gisèle Marlière : explique la consultation de la SNCB sur la suppression du tarif à bord lors de la présentation de l'EDC.

Cinzia Agoni pose une question sur la version digitale de l'EDC.

Gisèle Marlière se dit peu optimiste. Il semblerait que la Commission européenne envisage de créer une carte physique avec une version électronique à utiliser avec un smartphone. Mais tout le monde n'a pas de smartphone

Melanie : les tarifs à bord sont totalement distincts de l'accessibilité et cela ne devrait pas non plus entraver la poursuite des travaux sur l'accessibilité.

Gisèle Marlière : en effet, c'est directement la réponse du Conseil Supérieur National des Personnes handicapées.

### 11. Présentation du budget 2023

Marc Trémouroux présente les prévisions budgétaires pour 2023.

### 12. Adoption du plan d'action 2023

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le plan d'action.

### 13. Approbation du budget 2023

L'assemblée générale approuve à l'unanimité les prévisions budgétaires pour 2023.

### 14. Divers

Il n'y a pas de divers.

Gaetano Lonobile : demande la mise à disposition de la liste des membres du BDF.

Olivier Magritte : c'est sur le site web, la Ligue Alzheimer de Flandre sera ajoutée.

### 15. Pause

### 16. Partie informative

Véronique Duchenne explique la partie informative. Suit une discussion ouverte sur les différents points.

#### Désinstitutionnalisation :

Emilie De Smet : Beaucoup de difficultés régionales.

Marie-Florence Devalet : Actuellement, il y a un besoin d'institution...

Charlotte Aelvoet : disposer de possibilités de choix au sein des institutions est important.

Thomas Dabeux : La désinstitutionalisation à terme pose beaucoup de problèmes alors qu'il s'agit de liberté de choix.

Filip Verstraete est d'accord avec Thomas. Autre exemple : les migrants sourds. Bruxelles décide de la répartition dans toute la Belgique. Les CPAS n'avaient aucune connaissance de la culture sourde. Ils sont venus nous voir : nous n’arrêtons pas pas de répéter que nous ne faisons pas de soutien individuel. Ce qui est inclus pour le gouvernement : ne pas les isoler à travers le pays. Il faut les regrouper là où il y a de l'expertise. Pour la désinstitutionnalisation, c'est la même chose : déployer l'expertise correctement.

Thibauld Menke est également d'accord avec Thomas Dabeux. Les personnes qui ont le plus besoin de soins ne peuvent et ne doivent pas se passer de soins. Des personnes en situation de handicap différents devraient pouvoir bénéficier de solutions différentes. La culture du choix devrait être garantie, mais souvent il n'y a pas de choix en raison des circonstances financières. Il faut planifier.

Melanie Deschepper : Question de coordination. Administration, finances, orientation... En ce qui concerne le terme de désinstitutionalisation, les personnes qui veulent quitter une institution n'ont souvent pas accès à un logement inclusif et adapté. Il faut d'abord travailler sur ce point, avant la désinstitutionalisation.

Filip Verstraete : Il a été question des centres de soins résidentiels et des maisons de repos. En Flandre, il y a une maison de repos avec un service pour sourds et malentendants. Beaucoup de gens veulent y aller. Mais le règlement de la maison de repos est le suivant : besoin de soins importants. De nombreuses personnes ne sont donc pas admises. Dans les maisons de repos locales, ils se sentent seuls. Pour les sourds, les conditions devraient être différentes.

Gisèle Marlière : merci pour ces interventions. Nous sommes d'accord pour dire que nous ne partageons pas la radicalité de l'*Observation générale.* Il semble important de la nuancer. Deuxièmement, en ce qui concerne les nouvelles professions... Des services spécifiques pour assurer le libre choix devraient pouvoir être financés.

Marie-Florence Devalet : la liberté de choix, c'est aussi la possibilité d'offrir de l'autonomie avec, par exemple, de l'assistance, d'être remboursé.

Olivier Magritte : Lorsque l'on parle d'UE et de Belgique, il faut être prudent. La désinstitutionalisation doit être réalisée par les Etats membres. Mais par le biais du FSE+, les États membres sont financés et l'UE interdit le financement des institutions. Cela a donc un impact direct important. En ce qui concerne la planification, les solutions de planification - ce n'est pas à l'UE de planifier quoi que ce soit. C'est aux États membres de le faire.

Thibauld Menken : L'UE peut décider à qui l'argent est destiné.

Gisèle Marlière : Le FSE+ contribue à l'individualisation des logements.

#### Numérisation :

Le problème n'est pas la numérisation, mais la réduction des alternatives. Des alternatives de qualité sont nécessaires.

Thomas Dabeux : une réglementation européenne imposant une alternative de qualité serait utile.

Anima Eliano : quelle que soit l'alternative humaine, le groupe cible doit être impliqué dans le développement du logiciel dès le début. Nous devons soutenir fermement le principe de l'*inclusion dès la conception*.

Filip Verstraete : l'engagement en faveur de la numérisation est une évolution positive pour les personnes sourdes et malentendantes. Cependant, d'autres personnes sourdes éprouvent plus de difficultés. Les gens doivent savoir comment commencer à utiliser les programmes. Il y a trop peu d'explications sur les étapes à suivre. Il faut consacrer suffisamment de temps à l'information.

Gisèle Marlière : il y a également l'élément financier associé à la numérisation. De ce fait, la numérisation n'est pas forcément accessible.

Marie-Florence Devalet : J'ai l'impression que le discours politique cherche encore à remplacer l'aspect humain. Au niveau de l'accessibilité, il me semble qu'il devrait toujours y avoir une alternative humaine.

Gisèle Marlière : la numérisation fait partie de notre vie. Cette bataille contre la numérisation est perdue. Je suis d'accord avec Filip, elle peut être un outil utile. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas besoin d'une alternative humaine.

Filip Verstraete : Le service d'assistance est souvent inaccessible. La fonction "chat" et le contact téléphonique sont problématiques.

Maï Paul : Je suis d'accord pour dire qu'il devrait toujours y avoir une alternative. Il devrait y avoir un groupe de personnes en situation de handicap qui dise comment prendre en compte leurs besoins.

Véronique Duchenne : les sites web devraient être disponibles en version *facile à lire*. Au moins les sites publics (banques, gouvernement...) devraient être accessibles.

Rudy Poedts : est d'accord avec le besoin d'alternatives, en particulier pour les personnes vulnérables telles que les personnes âgées atteintes de démence.